



Ecole Communale
Jacques Golly
6, Chemin des écoliers
85660 St Philbert de Bouaine
Tél: 02 51 41 80 78
Courriel: ce.0851576b@ac-nantes.fr

PROCÈS VERBAL DU CONSEIL D'ÉCOLE DU LUNDI 22 JUIN 2020

Personnes présentes

M^r Francis Breton, maire de Saint-Philbert de Bouaine
M^{me} Sylvie Rassinoux, adjointe aux affaires scolaires
M^{me} Véronique Chauvet, enseignante
M^{me} Gwenola Harland, enseignante
M^{me} Mélanie Thoby, enseignante
M^{me} Karine Rousseau, enseignante
M^{me} Ombeline Guillard-Bouillo, enseignante
M^r Steven Ledu, enseignant
M^r Olivier Morice, enseignant/directeur
M^{me} Emeline Bénéteau, atsem
M^{me} Hamida Bouchlarem, atsem
M^{me} Adeline Baranger, atsem
M^{me} Manuela Mesguen, représentante des parents d'élèves
M^{me} Carole Roussilhe, représentante des parents d'élèves
M^{me} Géraldine Bretin, représentante des parents d'élèves
M^{me} Alexandra Dauvel, représentante des parents d'élèves
M^{me} Debien Elise, représentante des parents d'élèves
M^r Frédéric Martin, représentant des parents d'élèves
M^{me} Emilie Patinier, représentante des parents d'élèves
M^{me} Audrey Chelet, représentante des parents d'élèves
M^{me} Cécile Rousseau, représentante des parents d'élèves

Personnes excusées

M^{me} Catherine Adam, Inspectrice de l'Education Nationale – Circonscription de Montaigu
M^{me} Gwenola Lecordier, enseignante
M^{me} Justine Dagorn, enseignante
M^{me} Sabine Manigaud, enseignante
M^r Dominique Berriau, DDEN
M^{me} Virginie Rouaud, représentante des parents d'élèves

I- Approbation du procès verbal du conseil d'école du 15 octobre 2019.

Après lecture préalable à la réunion, le procès verbal du conseil d'école du 15 octobre 2019 est approuvé et n'amène pas de commentaires.

II- Retour et échanges sur la période écoulée.

Avant de donner la parole aux représentants de parents d'élèves afin qu'ils livrent leur ressenti et leurs observations, un retour sur les trois derniers mois est effectué.

Période du 16 mars au 11 mai.

L'enseignement à distance

L'organisation de l'enseignement à distance a nécessité une adaptation très rapide de la part des enseignants. Les plateformes numériques recommandées par le ministère ne fonctionnant pas, notamment en raison d'une surcharge de connexions, chacun a imaginé et créé les outils qu'il pensait efficaces pour ses élèves. Le travail a été envoyé quotidiennement par mail et progressivement des visioconférences et des classes virtuelles ont été proposées aux élèves.

Il est à noter que le contact avec la très grande majorité des familles a été facilement maintenu pendant cette période avec des échanges téléphoniques réguliers et la messagerie électronique qui a fonctionné à plein régime. Le suivi des élèves a donc pu se faire du aussi que possible dans cette période inédite pour tous.

L'accueil des enfants des personnels indispensables à la gestion de crise.

L'accueil de ces enfants a été organisé dès la première semaine du confinement avec le concours des enseignants volontaires. Ce dispositif qui a nécessité une grosse charge de travail d'organisation et de communication avec les familles s'est poursuivi durant tout le confinement avec un groupe d'élèves qui a augmenté progressivement.

Période du 11 mai au 22 juin.

Les deux semaines qui ont précédé la réouverture de l'école ont été très intenses en travail afin de réfléchir et mettre en place le premier protocole sanitaire. L'organisation choisie fut le fruit d'une concertation soutenue avec les services municipaux concernés. Qu'ils en soient remerciés.

Les enfants sont donc revenus très progressivement. Une soixantaine d'élèves a été accueillie durant les semaines qui ont suivi la réouverture, répartie en deux groupes les lundis-mardis et jeudis-vendredis. Le nombre d'enfants a progressivement augmenté après le 2 juin pour s'établir à 102 élèves avant la reprise du 22 juin.

Par ailleurs, le fait que trois enseignantes aient continué l'enseignement à distance a conduit l'équipe pédagogique à fournir certains efforts afin d'accueillir les élèves des personnels prioritaires des classes de CP-CE1B et CE1. Le choix a également été fait de recevoir les enfants de travailleurs indépendants sans solution de garde. Ce groupe était constitué d'une douzaine d'élèves.

Monsieur Morice souligne la qualité de l'investissement de son équipe enseignante qui a su faire preuve d'une grande capacité d'adaptation et a montré sa volonté d'oeuvrer pour le collectif. Il relaie également auprès du conseil d'école les félicitations de madame Adam, Inspectrice de l'Education Nationale de la circonscription de Montaigu, sur ce même sujet.

Enfin, il est souligné l'importante charge de travail imposée aux enseignants par l'organisation conjointe du travail en classe et de l'enseignement à distance.

Conclusions

Les relations avec les familles ont été constructives durant cette période. Elles sont remerciées pour le suivi effectué et l'accompagnement auprès des enfants.

La communication par messagerie électronique a entraîné quelques dérives de la part de certaines familles : messages sans cordialité, non respect des horaires et des jours de travail des enseignants.

Remarques des représentants de parents d'élèves

A l'unanimité, les parents reconnaissent la qualité du travail de l'équipe et son adaptabilité en ces circonstances particulières.

Des remerciements sont formulés auprès de l'équipe.

III- Perspectives pour la rentrée 2020.

Prévision d'effectifs

Les effectifs sont à nouveau en légère baisse.

Ces chiffres nous avaient positionnés dans la mesure de carte scolaire pour une éventuelle fermeture de classe. La décision du ministre de ne pas fermer de classes dans les communes rurales permet de conserver avec certitude la neuvième classe à la rentrée prochaine.

A la rentrée de septembre, l'école accueillera 203 élèves (62 en maternelle et 142 en élémentaire).

TPS:2 PS:21 MS : 20 GS:19 CP:25 CE1:30 CE2 : 34 CM1:19 CM2:34

Ces élèves se répartissent provisoirement dans les neuf classes de la manière suivante:

Classes maternelles

Classe de TPS-PS: 23 élèves (2 TPS – 21 PS) - Gwenola Lecordier

Classe de MS: 20 élèves - Leïla Hivert

Classe de GS : 19 élèves - Véronique Chauvet

Classes élémentaires

Classe de CP- CE1 A 19 élèves (12 CP – 7 CE1) - Mélanie Thoby

Classe de CP – CE1 B: 20 élèves (13 CP – 7 CE1) - Karine Rousseau

Classe de CE1-CE2 : 23 élèves (16 CE1 – 7 CE2) - Justine Dagorn

Classe de CE2: 27 élèves Ombeline Bouillo

Classe de CM1-CM2 25 élèves (19 CM1 – 6 CM2) Sabine Manigaud

Classe de CM2 : 28 élèves Olivier Morice

La personne qui sera chargée de la décharge de direction et des compléments de service n'est pas encore nommée.

IV- Le projet d'école et les projets pédagogiques.

Le projet d'école achève sa deuxième année. Ses trois axes prioritaires sont rappelés.

AXE 1 : Rechercher, comprendre, communiquer

Domaines et Compétence(s) du socle concernée(s) : Les langages pour penser et communiquer

Objectif(s) : - Donner le goût de la recherche et de l'investigation, en mathématiques notamment.

- Enrichir le bagage lexical des élèves.
- Développer les compétences langagières des élèves.

Actions réalisées

Action 1 : Ritualiser les défis mathématiques dans les trois cycles.

Action 4 : Investir le site internet de l'école pour dire et écrire.

Action 5 : Initier la pratique théâtrale.

AXE 2 : Persévérer, coopérer, se responsabiliser

Domaines et Compétence(s) du socle concernée(s) : La formation de l'homme et du citoyen

Objectif(s) : - Donner le goût de l'effort et de la persévérance.

- Conforter le vivre ensemble au travers de projets.
- Développer la capacité à communiquer entre pairs.
- Développer la prise de décision autonome et la responsabilisation de l'élève.

Actions réalisées

Action 1 : S'appuyer sur l'existant :

Asseoir la progression sur les compétences psychosociales.

Conforter le Conseil d'Elèves.

Perpétuer le projet de classe découverte en classe de CM2 sans exclure l'éventualité de projets similaires dans les autres cycles.

Action 2 : Ritualiser les défis mathématiques dans les trois cycles.

Action 3 : Pérenniser la mise en place de tutorats inter-cycles.

Action 4 : Présenter des écrits soignés et lisibles.

AXE 3 : Imaginer, créer, s'exprimer

Domaines et Compétence(s) du socle concernée(s) : Les langages des arts et du corps.

Objectif(s) : - Placer les élèves en situation de création.

- Enrichir les compétences artistiques et culturelles de l'élève
- Objectiver la progression de l'élève dans les disciplines artistiques.

Actions réalisées

Action 1 : S'appuyer sur l'existant :

Perpétuer les chorales de cycles.

Conforter les interventions d'artistes à l'école.

Reconduire le partenariat avec le Site Saint-Sauveur de Rocheservière.

Conforter La Grande Lessive et l'ouvrir à des partenaires.

Action 2 : Création d'un outil mémoire du PEAC.

Action 4 : Initier la pratique théâtrale.

Les projets pédagogiques en lien avec le projet d'école

Projet théâtre.

Le projet a été initié en début d'année mais le confinement et la mise en place du protocole sanitaire n'ont pas permis de le finaliser. Il sera reconduit au cours de la prochaine année scolaire. Les modalités de reprise du projet restent à définir avec la compagnie Paq La Lune. Pour rappel, le projet concerne toutes les classes de l'école.

Classe découverte à Bessans pour les élèves de CM2.

Si les conditions sanitaires le permettent le séjour des élèves de CM2 se fera du 5 au 12 février 2021.

La venue d'une artiste à l'école.

Le confinement et la mise en place du protocole sanitaire ont également annulé l'intervention d'une sculptrice animalière à l'école. Sa venue pour la prochaine année scolaire est à l'étude.

Ecole olympique

Un dossier de candidature a été transmis au CNOSF, Comité National Olympique et Sportif Français afin que l'école devienne Ecole Olympique dans la cadre de l'olympiade Paris 2024. Les « classes olympiques » sont une action éducative à destination des établissements scolaires utilisant des thématiques olympiques et sportives comme support des apprentissages. Ce projet, proposé par Mr Lerceteau, parent d'élève, permettrait, au travers de multiples activités, de travailler les valeurs de l'olympisme ainsi que les bienfaits du sport et de l'activité physique.

V – Les demandes à la municipalité.

Matériel, ameublement, installation :

Meubles à cases, 32 tiroirs (classes de MS-GS A et CP-CE1A)

Bacs à albums, étagères, banquette et séparateurs en plexi (35x25) pour la BCD.

Remplacement de certaines chaises de classe. L'équipe doit recenser le nombre de chaises à changer afin de présenter un plan pluriannuel de remplacement.

Remplacement du fauteuil du bureau de direction.

Un grand tableau blanc pour la classe de Mme Chauvet.

Un meuble bibliothèque pour la classe de Mme Manigaud.

Travaux à réaliser

La liste des travaux d'entretien à réaliser a été fournie à Mr Desmet.

VI- Questions diverses.

Questions et demandes des représentants de parents d'élèves à l'attention de l'équipe pédagogique :

↳ Les représentants de parents d'élèves adressent leurs remerciements à l'équipe enseignante pour le travail effectué durant ces trois derniers mois.

↳ Mr Morice n'a pas à ce jour d'informations précises sur les conditions de la rentrée de septembre.

↳ Les photos de classes ne seront pas programmées plus tôt dans l'année afin de permettre aux enfants qui arrivent en cours d'année de tous y figurer.

↳ Le projet théâtre sera reconduit. Les enseignants ont bien suivi la formation prévue.

↳ La classe de neige est prévue du 5 au 12 février 2020.

↳ « Fête » de la rentrée : un moment convivial est prévu durant la semaine de la rentrée (avec invitation des cm2 2019-2020)

Demande des représentants de parents d'élèves à l'attention de la municipalité :

↳ La mise en place du protocole sanitaire a condamné la place de stationnement située devant le parvis de l'école et empêché certains stationnements anarchiques. Il est demandé à ce que ce dispositif soit pérennisé.

La séance est levée à 19h56.

La secrétaire de séance,
Mélanie Thoby



Le président du Conseil d'École,
Olivier Morice

